diant aux maîtres du pays, dont rien ne peut remplacer les leçons pour cet objet. Il ne parle qu'en passant des différentes écritures usitées en Chine, parce qu'il suffit d'en connaître bien une seule pour lire et entendre tous les livres. Il donne un petit nombre de détails sur les clefs et il traite ensuite des parties du discours suivant une méthode tellement analogue à celle des grammaires européennes, que la table des divisions semblerait copiée de Cobbett ou de Peyton. M. Morrison consacre ensuite quelques pages à la syntaxe et à la prosodie. Cet ouvrage est fait pour des personnes peu familiarisées avec les théories abstraites de la grammaire générale, et dont l'objet est d'apprendre le plus vite possible à parler la langue vulgaire; mais, si savant qu'il soit, il est insuffisant pour introduire les étudiants dans le véritable système de la langue chinoise.

Grammaires de Dumarsais, publiées en 1729 et 1729. Ces deux ouvrages sont : 1° l'*Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine;* 2° les *Véritables principes de la grammaire* ou *Nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*, dont le *Traité des tropes* n'est qu'un morceau détaché. La méthode de Dumarsais a deux fondements : l'*usage* et la *raison*. Savoir une langue, c'est en entendre les mots; et cette connaissance appartient proprement à la mémoire, à la faculté qui se développe la première dans l'esprit de l'enfance. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord. Ainsi on fera au début apprendre aux enfants, et par manière d'amusement, les mots latins le plus en usage. On donnera ensuite à expliquer un auteur latin dont le texte aura été rangé suivant la construction française, et sans inversion. On introduira de plus, dans le texte, les mots sous-entendus par l'auteur, et on mettra sous chaque mot latin le terme français correspondant; mais, pour de ce texte, ainsi disposé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'auteur tel qu'il est, et, à côté du français littéral, une traduction française conforme au génie de notre langue. Cette manière d'enseigner le latin aux enfants est une imitation exacte de la façon dont on se rend familières les langues vivantes. Le temps que l'usage seul enseigne beaucoup plus vite que toutes les méthodes. C'est d'ailleurs se conformer à la marche de la nature. Le langage s'est d'abord établi, et la grammaire n'est venue qu'à la suite. A mesure que la mémoire des enfants s'enrichit, que leur raison se perfectionne, et que l'habitude de traduire leur fait apercevoir les variétés dans les terminaisons des mots latins et dans la construction et l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaisons, les conjugaisons et les premières règles de la syntaxe, et on leur en montre l'application dans les auteurs mêmes qu'ils ont traduits. On les prépare ainsi peu à peu à recevoir les principes de la grammaire raisonnée. C'est alors qu'on leur enseigne le mécanisme de la construction, en leur faisant faire l'analomie de toutes les phrases, et on leur donne une idée juste de toutes les parties du discours. Dumarsais montre les avantages de cette méthode sur la méthode ordinaire appliquée de son temps et même de nos jours. Les inconvénients de la routine sont de parler aux enfants de cas, de modes, d'accord et de régime, sans préparation, et sans qu'ils puissent sentir l'usage de ce qu'on leur fait apprendre; de leur donner ensuite des règles de syntaxe très-complexes, dont on les oblige à faire l'application en mettant du français en latin; de les fatiguer en cherchant à les instruire, et de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où il importe tant de la leur rendre agréable. Dans la méthode ordinaire, on enseigne le latin, le grec, etc., à peu près comme un homme qui, pour apprendre à un enfant à parler, commencerait par lui montrer le mécanisme des organes de la parole. Dumarsais imite au contraire celui qui enseignerait d'abord à parler, et qui expliquerait ensuite le jeu des organes. C'est la méthode maternelle, complétée par une démonstration logique. Cette méthode est appliquée avec le plus grand succès par quelques grammairiens anglais et allemands (Robertson, Ahn, Ollendorff), qui ont eu le tort de l'altérer et de l'affaiblir par une surcharge de procédés et d'exercices trop minutieux. Dumarsais termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose au *Poème séculaire* d'Horace; cet exemple doit suffire aux maîtres intelligents pour les guider dans la route qui leur est ouverte. Rien ne paraît plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, et plus propre à abréger les difficultés. C'est ainsi que le nourrisson apprend sans effort la langue maternelle, et certes l'expérience est concluante. On peut l'appliquer à l'enseignement de toutes les langues, mais le professeur est tenu de posséder la fond l'idiome qu'il veut apprendre, et, pour les langues mortes, le cas se présente rarement, il faut bien l'avouer. Combien citerait-on de maîtres, même des académiens, même des fonctionnaires supérieurs de l'Université, en état de tenir une conversation courante dans la langue de Démosthène et de Cicéron?... Où sont les Erasme, les Estienne, les Scaliger, les Ramus, les Budée du XIXe siècle?

Dumarsais a développé les principes de sa méthode dans les articles de grammaire qu'il donna (trente ans après) à l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, gens fort capables d'en apprécier la justesse et la valeur. Encouragé par le succès de ce premier essai, ce grammairien de génie (c'est le mot) reprit l'exposition de ses idées dans un second ouvrage : les *Véritables principes de la grammaire raisonnée* ou *Nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine.* Malheureusement, il ne donna de cet ouvrage que la préface, et une partie détachée, le *Traité des tropes.* On voit par la préface qu'il divisait la grammaire générale en six parties, savoir : la connaissance de la proposition et de la période, en tant qu'elles sont composées de mots, l'orthographe, la prosodie, l'étymologie, les préliminaires de la syntaxe et la syntaxe elle-même.

Grammaire latine (ÉLÉMENTS DE LA), par Lhomond (Paris, 1779, in-18). C'est une œuvre de conscience, qui a eu un sort bien singulier dans l'histoire de l'enseignement. Après avoir subi le sort commun à tout livre de ce genre, qui est de céder la place à des méthodes plus parfaites ou au moins différentes, après avoir été tenu à l'écart pendant vingt ou trente ans, il a été repris en 1863, pour servir à l'enseignement du latin dans les établissements de l'État. Ce phénomène, peut-être unique, est expliqué par la maladresse des imitateurs de Lhomond, qui s'étaient bornés à démarquer plus ou moins habilement le linge du maître; ou si quelques-uns de ses concurrents avaient essayé de faire autrement que lui, il est impossible de dire qu'ils eussent fait mieux. Tout au plus, ils s'étaient donné le facile honneur d'être plus complets. Nous disons facile, car, dans un de ces livres élémentaires, où il est absolument impossible de dire tout, rien n'est plus aisé, pour le grammairien, que de faire un patois. Or, rien n'est plus faux. » Peut-être y a-t-il quelque exagération dans ces observations de M. Chodzko. Quoi qu'il en soit, sa grammaire offre un genre de mérite qu'apprécieront facilement les personnes qui aspirent à parler correctement la langue persane. Il a soin de donner partout la prononciation des mots, telle qu'elle s'est conservée en Perse jusqu'à nos jours, tandis que les grammairiens qui l'ont précédé avaient, en général, l'exemple de la plupart des philologues anglais, adopté la prononciation qui est en usage dans l'Inde et qui, par exemple, substitue partout le son de l'a à celui de l'e. Un chapitre, consacré à l'accent des mots persans, offre des renseignement utiles, surtout pour ceux qui se destinent à suivre la carrière diplomatique. M. Chodzko a montré par cet exemple, ce qu'il s'est tracé, s'attachant par-dessus toute chose à faire connaître la langue persane telle qu'elle existe dans son état actuel; à faire connaître la manière dont elle est écrite et prononcée par les Persans eux-mêmes, et non pas les expressions poétiques dont le temps a fait disparaître la trace, mais les formes variées qui sont admises dans la société, qui s'emploient dans les correspondances et même dans les livres, et sans la connaissance desquelles celui qui voyage ou réside en Perse ne saurait se rendre ni se faire entendu. L'auteur a cru devoir placer à la fin de sa *Grammaire* quelques lettres, dont il donne à la fois la *fac-simile* et la traduction.

Grammaire chinoise (ÉLÉMENTS DE LA), par M. Abel Rémusat (Paris, 1822, 1 vol. in-8°). Cette grammaire, fort estimée, est précédée d'une autre préface où M. Abel Rémusat passe en revue les ouvrages du même genre qui ont été composés avant la sien. La *Grammaire* proprement dite est divisée en deux parties, à la suite desquelles se trouve un appendice qui traite de la ponctuation, de la forme des livres, de la versification et des principaux ouvrages chinois possédés alors par la Bibliothèque royale. Des deux parties de la *Grammaire*, l'une est consacrée au *kou-wen* ou style antique, la seconde au *kouan-hoa* ou style moderne.

Grammaire raisonnée de la langue grecque (*Aufführliche griechische Grammatik*), par Aug. Matthiæ (Leipzig, 1825-1827, 2 vol. in-8°), traduite de l'allemand par Gail et Longueville (Paris, 1844, 3 vol. in-8°). La grammaire grecque de M. Matthiæ jouit dans toute l'Europe d'une immense réputation, méritée tant par la clarté de la disposition et les vues philosophiques qui président aux règles que par l'abondance des exemples qui expliquent toutes les particularités de cet idiome si riche et si varié; ce n'est pas seulement une des plus complètes et des meilleures que l'on possède de la langue grecque, c'est, en outre, l'une des plus parfaites qui aient été composées pour aucune langue.

Ce grand ouvrage se compose de deux parties : la première, consacrée aux formes grammaticales des mots pris isolément, est celle qui offrait le moins de difficultés à vaincre; un grand nombre d'ouvrages des deux derniers siècles fournissaient toutes les recherches partielles et tous les matériaux, qu'un excellent esprit pouvait facilement réunir et coordonner en un système qui lui fût propre, et c'est ce qu'a fait M. Matthiæ, avec une méthode, une profondeur qui laissent bien peu de chose à désirer; mais la seconde partie, la syntaxe, était presque entièrement à faire. « Il n'y avait, dit M. Letronne, qu'un esprit très-distingué qui pût réussir à ce point à composer une syntaxe étendue, raisonnée dans toutes ses parties, et proportionnée aux besoins ainsi qu'aux vues de l'érudition moderne. Nulle part la syntaxe grecque ne se trouve présentée d'une manière plus satisfaisante, dans son ensemble et dans ses détails; nulle part il n'existe un corps de doctrine mieux conçu, mieux coordonné, mieux complet... Cette syntaxe a mis le sceau à la réputation de l'auteur; elle a placé au premier rang des grammairiens philosophes l'homme capable d'analyser et de combiner les éléments si divers du langage, de manière à en déduire avec succès les lois générales. Son ouvrage, en effet, contient beaucoup de vues et de principes propres à l'auteur; je citerai, en particulier, sa théorie des cas, dans laquelle l'analyse et l'analogie l'ont conduit à des résultats importants, inconnus à la méthode vulgaire. D'autres questions pleines d'incertitudes et qui ont donné lieu à une foule de controverses, telles que la propriété et l'emploi des temps et des modes, sont traitées par M. Matthiæ avec autant de discernement que de savoir... L'expérience et les faits sont les deux bases sur lesquelles l'auteur établit constamment ses doctrines. Sous ce rapport, il est plus judicieux et plus prudent que certains de ses compatriotes, qui, trop souvent, s'égarent pour vouloir soumettre tous les procédés et même les caprices de la langue grecque aux lois rigoureuses du raisonnement ou à des idées préconçues et trop systématiques. Nous ne voudrions cependant pas affirmer qu'il se soit toujours complétement soustrait à l'influence et aux habitudes de son temps et de son pays, où l'on est assez disposé à croire qu'une analyse est profonde du moment qu'elle est obscure. Nous avouerons qu'il s'enfonce quelquefois dans une métaphysique plus ou moins abstruse; mais il nous semble que son esprit, juste et positif, se retire toujours promptement de cette voie ténébreuse pour rentrer dans celle de l'analyse et de l'analogie, d'où il tire des résultats qui, pour être clairs, ne cessent point d'être profonds. »

M. Matthiæ a senti l'utilité des citations d'exemples pour éclairer les diverses parties de la langue par une application; aussi n'en aurait qu'une lettre morte, s'ils n'étaient pas animés par une critique judicieuse; aussi se marche-t-il jamais qu'accompagné d'exemples bien choisis, mais qui suffisent pour appuyer la légitimité de chaque locution par le nombre d'autorités nécessaires. « Lorsqu'on étudie convenablement ces autorités, dit encore M. Letronne, et qu'on en vérifie quelques-unes sur les originaux, on est frappé du bon goût qui a présidé au choix de ces autorités, de la fidélité avec laquelle elles sont citées, ne rapportant que précisément les mots nécessaires pour établir ou confirmer la règle. On n'admire pas moins l'exactitude des renvois, ainsi que la justesse des leçons que l'on sent un homme parfaitement instruit de l'histoire des textes, au courant de tous les travaux de la critique moderne, attentif à suivre la marche progressive des travaux des meilleurs hellénistes et tels qu'ils existent maintenant dans les éditions les plus parfaites. On peut dire que tout ce qu'il y a d'intéressant à connaître dans le génie et dans l'admirable idiome est entré dans cette syntaxe. Nulle part on ne pourra mieux étudier la marche et les progrès de l'esprit humain dans ses plus heureux développements que dans le langage. La plupart des exemples cités sont empruntés aux auteurs antérieurs à Alexandre; c'est à cette époque que la langue grecque avait atteint le plus haut degré de perfection et de pureté. Ces exemples sont au nombre de plus de dix-huit mille, et cette immense collection d'idiotismes est éminemment utile à l'étudiant, soit pour comprendre les auteurs grecs, soit pour écrire et composer en grec. »

La traduction que MM. Gaile et Longueville nous ont donnée de la *Grammaire* de M. Matthiæ est fort exacte, et elle est assurément digne de l'original.

Grammaire de la langue maltaise (*Grammatica della lingua maltese*), par Vassalli (Malte, 1827, 1 vol. in-8°). Dès l'année 1791, M. Vassalli avait publié à Rome, en langue latine, une grammaire maltaise sous le titre de *Mylsen phœnico-punicum sive Grammatica melitensis.* Ce titre seul montre à quelle nation M. Vassalli faisait alors remonter la langue maltaise. Dans l'introduction placée à la tête de son ouvrage, il s'attachait à démontrer que la maltais n'est autre chose que l'ancienne langue des Phéniciens et de leurs colonies, altérée toutefois par un mélange très-nombreux de mots arabes; mais aucune trace de ce système ne paraît dans la seconde édition de sa *Grammaire*, qui est écrite en italien, et il renonce ici à assigner une origine si ancienne à un idiome qui n'est visiblement qu'un dialecte vulgaire de la langue des Arabes d'Afrique.

Pour écrire le maltais, M. Vassalli a cru devoir inventer un alphabet, composé de signes, pour les voyelles comme pour les consonnes, dont tout le fond est emprunté à l'alphabet latin ou italien, et qui, à l'aide de quelques nouveaux caractères, peut rendre par une figure unique les articulations propres à la langue arabe qui sont demeurées dans la langue maltaise.

La *Grammaire maltaise* de M. Vassalli est divisée en cinq chapitres, subdivisés chacun en un plus ou moins grand nombre de sections. Le premier chapitre traite de tout ce qui a rapport à l'écriture, à la lecture et à l'orthographe; le second est consacré aux mots que l'auteur nomme *corrélatifs*, terme sous lequel il comprend l'article, les pronoms, les adverbes et toutes les particules; le troisième chapitre traite des verbes; le quatrième, des noms; le cinquième, de la syntaxe. M. Sylvestre de Sacy a analysé ces diverses parties avec beaucoup d'érudition dans le *Journal des savants* (1829) : « M. Vassalli, dit-il à la fin de cette analyse, en composant cette grammaire, a certainement rendu un service essentiel, non-seulement à ses compatriotes et aux étrangers qui désirent apprendre la langue maltaise, mais aussi aux amateurs de la langue arabe qui aiment à la suivre à toutes les époques de son histoire, et en général aux philologues qui mettent de l'intérêt à reconnaître comment les langues se forment et s'enrichissent avec les progrès de la civilisation, et comment elles se dénaturent et s'asynoptiques qui soulagent la mémoire. Cette partie de la grammaire syriaque offre un assez grand nombre de points sur lesquels les grammairiens ne sont pas d'accord. M. Hoffmann a eu soin de rapprocher et de comparer les différentes opinions, et il donne généralement la préférence à celles qui sont fondées sur l'analogie et sur l'autorité des Syriens eux-mêmes.

Le troisième livre est consacré à la syntaxe, et c'est ici surtout que M. Hoffmann a suppléé à l'imperfection des grammaires précédentes. Ses observations sur les particules ne sauraient être trop méditées par ceux à qui sa grammaire est destinée. Plusieurs tables très-utiles, quelques corrections et additions terminent le volume et sont autant de preuves de la méthode, du soin consciencieux et du zèle soutenu que l'auteur a constamment apportés dans la composition et la rédaction de cette grammaire.

Grammaire copte et chaldaïque (PRINCIPES DE), par J.-B. Glaire (Paris, 1832, 1 vol. in-8°). Cette grammaire, destinée aux commençants, est rédigée d'après les meilleurs ouvrages du même genre. L'auteur a divisé la grammaire hébraïque en trois parties : la première contient tout ce qui est relatif aux éléments de l'écriture; la seconde est consacrée à la connaissance des différentes parties du discours et de toutes les formes, variations et inflexions dont chacune d'elles est susceptible pour indiquer les genres, les nombres, les temps, les modes, etc.; la troisième a pour unique objet la syntaxe. Quant à la grammaire chaldaïque, il s'est borné aux deux premières parties, la syntaxe de la langue chaldaïque étant, à peu de chose près, calquée sur celle de l'hébreu. Comme cet ouvrage est purement élémentaire, M. Glaire a eu raison d'en écarter toutes les questions scientifiques et controversées, qui appartiennent à la critique littéraire, et qui ne feraient qu'embarrasser la marche des commençants, en leur présentant des problèmes dont la solution, d'ailleurs, est toujours plus ou moins problématique. Cet ouvrage, tel qu'il est et qu'il a dû être d'après le but que l'auteur s'est proposé, nous a paru écrit avec méthode; les principes y sont exposés d'une manière claire, quoique concise, et l'esprit qui y domine tend à soulager la mémoire. A la fin de l'ouvrage, sous le titre de *Supplément aux principes*, etc., M. Glaire a donné l'explication des principaux signes cunéiformes employés dans les manuscrits et les éditions de la Bible hébraïque.

Grammaire hébraïque, de J. M. Rabbinowicz, traduite de l'allemand par J.-J. Clément-Mullet (Paris, 1862-1864, 2 vol. in-8°). Cette grammaire, qui a paru à Breslau en 1853, a reçu l'approbation des juges les plus compétents en Allemagne et en France, et l'on peut trouver dans les premières pages de la traduction de M. Clément-Mullet les témoignages de plus de vingt professeurs d'hébreu de Berlin, de Breslau, de Leipzig, de Vienne, de Prague, de Paris, etc. L'auteur, voyant ses principes d'exposition généralement goûtés malgré leur nouveauté, a fait lui-même un abrégé de sa grammaire raisonnée, et c'est cet abrégé que nous a donné M. Clément-Mullet, en y introduisant quelques légères modifications. Les grammaires hébraïques sont fort nombreuses; mais celle-ci se recommande par une méthode et une clarté supérieures, qui ne sont pas inutiles même après les travaux de Gesenius et d'Ewald.

Grammaire critique du sanscrit (*Grammatica lingua sanscritæ*), par Franz Bopp (Berlin, 1839-1832). Ce livre du célèbre philologue allemand suivit la publication de sa *Grammaire comparée* des langues indo-germaniques, et forme le noyau d'autres publications analogues, telles que : le *Système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* (1816); *Précis de la grammaire critique du sanscrit* (1834); *Glossarium sanscritum*, etc.

M. Bopp, afin de compléter et de donner, pour ainsi dire, des exemples vivants à ses recherches, a publié, en outre, des éditions et des traductions de plusieurs poésies orientales, entre autres, le *Srimadbarate nalapakhyonam* ou *Nalus, carmen sanscriticum Mahabharati episodium.* Les travaux de M. Bopp ont été le point de départ de l'école philologique, orientaliste et germaniste de Berlin.

Grammaire copte (*Koptisch Grammatik*), par M. Schwartz (Berlin, 1852, 1 vol. in-8°). L'auteur de cette grammaire a cherché à donner un tableau, moins imparfait que les précédents, des lois de la langue copte. Il s'est surtout attaché à la syntaxe, qui avait été négligée par Peyron et ses prédécesseurs. Les règles si nombreuses, et souvent si difficiles, de permutation et de changement de lettres ont été étudiées par lui dans un ordre méthodique et rattachées à l'étude des dialectes. Cette grammaire est certainement supérieure à celles qui l'ont précédée; toutefois, il reste beaucoup à faire encore pour la connaissance de la syntaxe copte, et ses obscurités ne pourront, sans doute, être dissipées que par les progrès de la philologie égyptienne.

Grammaire celtique (*Grammatica celtica*); par Zeuss (Leipzig, 1853, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage est le meilleur et le plus savant qui existe sur les langues de la famille celtique.

Pictet et Bopp avaient bien démontré que ces langues sont des rameaux de la souche sanscrite, et, par conséquent, des langues très-voisines du grec, du latin, du slave, du germanique, etc.; mais la méthode nouvelle imaginée par la philologie allemande ne leur avait pas encore été appliquée; leur étude, cultivée jadis avec une sorte de fureur, était presque entièrement abandonnée, surtout en France, et l'on pourrait dire avec vérité que, de toute la famille indo-européenne, les langues celtiques seules attendaient encore leur philologue. La Allemand, M. Zeuss, a eu la gloire de leur appliquer entièrement la nouvelle méthode. « Les analogies du celtique avec le sanscrit, dit M. Delâtre, ne se bornent pas à de telles ressemblances de mots, mais elles pénètrent dans les entrailles mêmes de ces idiomes, elles embrassent toute la grammaire celtique, déclinons, conjuguisons, adjectifs numéraux, pronoms, particules préfixes et particules suffixes. L'identité, sous ce rapport, est complète. Mais cette identité est soumise, comme on le pense bien, à de certaines conditions. Les lettres subissent souvent des changements qui empêchent de reconnaître les mots au premier coup d'œil; mais ces altérations de lettres ne dépassent jamais une certaine limite; elles sont, en celtique comme en français, soumises à des lois constantes, basées sur l'euphonie particulière à chaque langue et sur la conformation des organes de la parole. M. Zeuss examine tous ces changements dans les différents dialectes celtiques, et signale les langues où des changements pareils ont lieu. » Une portion considérable de l'ouvrage de M. Zeuss est consacrée au développement des lois de la dérivation celtique. L'auteur passe en revue toutes les terminaisons à l'aide desquelles les racines primitives produisent des participes, des adjectifs, des substantifs.

M. Zeuss a fait ce grand travail d'après les plus anciens documents celtiques, et souvent d'après des manuscrits inédits conservés dans diverses bibliothèques. Mais, pour le dialecte gaulois qui nous intéresse plus particulièrement, il a dû se borner aux noms propres d'hommes et de villes, genre ce sont là, avec les légendes des médailles, légendes que M. Zeuss a malheureusement négligées, les seuls débris qui nous restent de ce dialecte.

La *Grammatica celtica* se termine par un traité de la prosodie celtique, des spécimens des principaux textes consultés par l'auteur et un glossaire incomplet.

Grammaire de la langue thibétaine, par Ph.-Ed. Foucaux (Paris, 1858, 1 vol. in-8°). Cette grammaire thibétaine est la première qui ait été publiée en notre langue. M. Foucaux l'a composée d'après ses études personnelles et d'après les ouvrages de Csoma de Koros et de J.-J. Schmidt, de Saint-Pétersbourg. Csoma de Koros, qu'on peut regarder comme le fondateur de la grammaire thibétaine en Europe, avait publié son livre en 1834, et J.-J. Schmidt en avait donné cinq ans après une savante traduction allemande. Depuis lors, il n'avait rien paru d'important. La grammaire de M. Foucaux, présentée avec concision et netteté, n'a guère plus de 100 pages, et cependant tous les faits principaux de la langue y sont analysés, dans l'ordre qui nous est habituel, depuis l'alphabet jusqu'à la syntaxe. L'auteur y joint de nombreux appendices, des exercices de lecture et de prononciation, etc. M. Ph.-E. Foucaux a rendu un grand service aux études thibétaines et bouddhiques, en en facilitant l'accès par un ouvrage simple et bien conçu.

Grammaire de la langue thibétaine (*A short, practical grammar of the tibetan language, etc.*), par Jaeschke (Lahoul, 1865). Depuis Csoma de Koros, dont la grammaire, publiée à Calcutta, fut faite avec des matériaux rassemblés dans le Thibet, cet ouvrage est le premier sur la langue thibétaine qui nous vienne du pays même. Il est daté d'une des provinces himalayennes du Thibet occidental. L'auteur n'est point, comme Csoma, uniquement un homme de science, vivant renfermé dans un monastère lamaïque pour apprendre la langue et étudier la littérature, en contact seulement avec les savants et les livres; c'est un missionnaire ayant des rapports journaliers avec les indigènes, et par conséquent très-bien placé pour acquérir la connaissance de l'idiome populaire. Aussi les détails qu'il nous donne sur cette partie du langage constituent-ils la partie la plus importante et la plus neuve de sa grammaire. Ce n'est pas qu'il néglige la langue des livres, car son travail repose sur elle; mais chaque fois qu'il explique une forme grammaticale, il ajoute les formes particulières qui appartiennent soit au langage vulgaire, soit aux dialectes des diverses provinces, et spécialement des deux grandes divisions du pays, le Thibet occidental et le Thibet oriental; ayant soin, en outre, d'indiquer les cas où la langue parlée ne diffère pas de la langue écrite. Dans le recueil des phrases usuelles qu'il donne à la fin de son livre, il met constamment en regard la locution employée dans l'ouest et la locution correspondante usitée dans l'est.

M. Jaeschke donne de curieux détails sur le langage élégant qui est hors d'usage dans la conversation ordinaire, Il a su échapper à un travers dans lequel Csoma est tombé et où l'ont suivi ses imitateurs et ses successeurs, celui qui consiste à s'efforcer de reproduire en thibétain la conjugaison des langues classiques ou de nos langues européennes modernes, et de nous donner aussi des imparfaits, plus-que-parfaits, etc., que le thibétain ne connaît pas. M. Jaeschke expose la vraie et pure théorie du verbe thibétain avec ses trois familles de formes, celles du présent, du futur, du passé et de l'impératif, que l'on exprime soit au moyen d'un changement intérieur de la racine par la permutation ou l'adjonction de certaines lettres, soit à l'aide d'auxiliaires, soit par l'emploi simultané de l'un et de l'autre procédé. « En résumé, dit M. Léon Feer, à qui nous empruntons ces observations, la grammaire de M. Jaeschke est, sous une forme modeste, un bon ouvrage qui ajoute à nos connaissances, soit en confirmant des points restés douteux, soit en nous fournissant des détails jusqu'ici ignorés; elle mérite de prendre un rang honorable parmi les travaux dont la langue thibétaine a été l'objet depuis une quarantaine d'années. »

Grammaire de la langue woloffe, par M. l'abbé Boilat (Paris, 1858, 1 vol. in-8°). M. l'abbé Boilat, qui a été dix ans en mission dans le Sénégal et y a fondé un collége, était parfaitement préparé à la tâche difficile qu'il a accomplie en donnant au public un traité méthodique de la langue woloffe, qui est la plus répandue dans ce pays. L'Académie des inscriptions a couronné, en 1856, la grammaire et le vocabulaire wolofs de M. Boilat, et a reconnu que cet ouvrage « offre, pour la première fois, un tableau développé et exact d'une langue qui n'intéresse pas seulement la philologie, mais qui a aussi de l'importance pour les colonies françaises de l'Afrique occidentale. »

Grammaire arabe (PRINCIPES DE), par J.-B. Glaire (Paris, 1861, in-8°). Cette grammaire, moins étendue que celle de M. Sylvestre de Sacy, mais très-méthodique, a été composée par M. Glaire sur le même plan que ses *Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque.* L'auteur y a joint un traité de la langue arabe considérée selon le système des grammairiens arabes, traité qui est destiné à faciliter l'intelligence des grammairiens, des lexicographes et des scoliastes arabes. On y trouve expliquées les termes et les locutions techniques constamment employés par ces trois classes d'écrivains.

Grammaire de la langue quichée, par M. Brasseur de Bourbourg (Paris, 1862, 1 vol. gr. in-fol.) Ce livre a le mérite de faire connaître à la fois la langue et la littérature des populations indigènes du Guatemala, au milieu desquelles l'auteur a longtemps résidé. La première partie comprend une grammaire de la langue quichée comparée avec ses deux principaux dialectes, le cachchiquel et le tzutuhil. M Brasseur a tiré parti, pour ce travail, des écrits composés sur le même sujet par des missionnaires espagnols au Guatemala et restés inédits pour la plupart. Il a cru devoir donner sa grammaire en espagnol, pour la rendre plus utile aux Européens qui habitent l'Amérique centrale, mais il y a joint la traduction française des exemples et des verbes; ses notes philologiques sont aussi écrites en français. Le vocabulaire qui suit la grammaire renferme, rangées dans l'ordre alphabétique, les racines du quiché et de ses deux dialectes, avec l'indication de leurs principaux dérivés. La langue quichée offre une telle richesse de formes, qu'il ne faut pas moins de vingt-quatre tableaux pour indiquer les verbes, noms, participes et adjectifs primitifs dérivant d'une seule racine monosyllabique. M. Brasseur signale les rapports frappants de beaucoup de racines quichées avec celles des langues indo-européennes et surtout des idiomes germaniques. La seconde partie de l'ouvrage de M. Brasseur comprend le texte et la traduction française du drame-ballet de *Rabinal-Achi*, une de ces représentations scéniques qui étaient autrefois en honneur et qui sont encore aujourd'hui en usage parmi les indigènes de l'Amérique centrale. Le sujet est d'une extrême simplicité et le mérite littéraire assez faible; mais c'est une curieuse peinture des mœurs et des usages des habitants du Guatemala à l'époque où remonte la scène du drame, c'est-à-dire, selon le savant traducteur, au XIIIe siècle de notre ère,